



# Observatoire Statistique 2018

## Auvergne-Rhône-Alpes



**JUIN 2020**



## Edito

Chaque année, l'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes, tête du réseau régional Habitat Jeunes, publie un Observatoire statistique destiné à ses adhérents et à ses partenaires. Ce travail est possible grâce aux données transmises par les adhérents du réseau via les «dossiers verts» aussi appelés «dossiers uniques». En effet, chaque année, les gestionnaires de FJT communiquent à leurs partenaires (DDCS-PP, CAF, DRDJSCS) leur bilan -dossier unique ou dossier vert- dématérialisé rendant compte de leurs activités et comportant un bilan d'occupation, d'actions sociales, un bilan financier et le tableau des redevances pratiquées. Les données présentées ici concernent l'exercice 2018 des résidences-FJT du réseau, 55 structures y ont contribué. Ce document n'a pas vocation à être exhaustif mais à restituer les éléments saillants de l'activité. Il est présenté tous les ans dans le cadre de la Commission Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs et a vocation à partager aux partenaires et financeurs un état de l'offre régionale et locale en matière de bâti et de publics accueillis.

En vous souhaitant une bonne découverte de ce document,

**L'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes**

**Partie  
1**

*LE RESEAU HABITAT JEUNES EN AUVERGNE-RHONE-ALPES*

**Partie  
2**

*LES PUBLICS ACCUEILLIS DANS LE RÉSEAU HABITAT JEUNES*

**Partie  
3**

*LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES JEUNES LOGÉS*

**Partie  
4**

*L'ANCRAGE TERRITORIAL ET L'APPUI À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU*

**Partie  
5**

*ANNEXES*

***Partie 1 : LE RESEAU HABITAT JEUNES  
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES***

# L'implantation du réseau Habitat Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes en 2018



4600 Logements



41 Adhérents



69 Structures



10 Départements



40 Villes



8724 Jeunes logés



5989 Places



19.04 €/m<sup>2</sup>  
(moyenne régionale)



4150 Logements gérés en direct



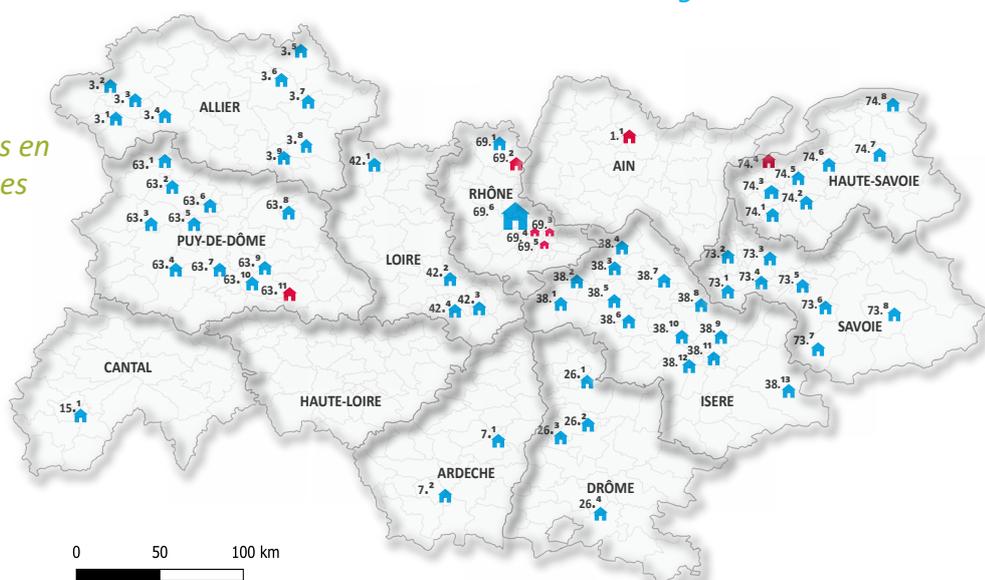
450 Logements en médiation locative



4302 Logements en résidence collectives



117 Logements en diffus



Structures adhérentes au réseau URHAJ

Structures non adhérentes au réseau URHAJ

## Ain

1.1 Les trois saules

## Allier

- 3.1 Résidence l'Escale
- 3.2 Résidence la Batellerie
- 3.3 Résidence la Coloc
- 3.4 Résidence .com
- 3.5 Résidence sociale le Tremplin
- 3.6 Résidence @Nima
- 3.7 Résidence O2
- 3.8 Résidence Paul Jarlier (ex Athéa)
- 3.9 Résidence Lardy

## Ardèche

- 7.1 Foyer Privadois Habitat Jeunes
- 7.2 Résidence Bois Vignal

## Cantal

- 15.1 FJT Tivoli

## Drôme

- 26.1 Résidence Yves Peron
- 26.2 Résidence Rochecolombe
- 26.3 Résidence la Manu
- 26.4 Résidence Maison Constantin

## Isère

- 38.1 Résidence les Sables
- 38.2 Résidence les Poly-Gônes
- 38.3 Résidence les quatre vents
- 38.4 Les Compagnons du devoir et du tour de France
- 38.5 Résidence le Renouveau
- 38.6 Résidence Jean Marie Vianney
- 38.7 Résidence les Noyers verts
- 38.8 Les Compagnons du devoir et du Tour de France
- 38.9 Résidence le Taillefer
- 38.10 Résidence les Ecrins
- 38.11 Résidence les Iles
- 38.12 Fédération Compagnonnique

## Rhône

- 69.1 Les Remparts
- 69.2 L'accueil Villefranche
- 69.3 Popinns Résidence Moulin à vent
- 69.4 Popinns Résidence Part Dieu
- 69.5 Popinns Résidence Carrée de Soie
- 69.6 Les Compagnons du devoir et du Tour de France
- 69.7 UCJG Résidence François Béguier
- 69.8 Fédération Compagnonnique Lyon
- 69.9 AID Majo Parilly
- 69.10 FJT Saint Michel
- 69.11 FJT Christophe Mérieux

## 69.12 Résidence de Sèze

- 69.13 L'escalpe Lyonnaise Habitat Jeunes
- 69.14 Résidence Saint Bruno
- 69.15 AIL0J
- 69.16 Poppinns Presqu'île
- 69.17 Résidence Totem
- 69.18 Relais jeunes Jacques Monnot
- 69.19 Relais jeunes Yves Chauvin
- 69.20 Résidence Baroin

## Loire

- 42.1 Centre Jeunesse Pierre Bérégovery
- 42.2 Les Compagnons du devoir et du Tour de France
- 42.3 Habitat Jeunes Clairvivre
- 42.4 Résidence Le Pax

## Puy-De-Dôme

- 63.1 Résidence Saint Eloy les Mines
- 63.2 Résidence Sainte Claire
- 63.3 Résidence Saint Georges de Mons
- 63.4 Résidence Saint Eutrope
- 63.5 Résidence Sainte Marguerite
- 63.6 Résidence Saint Jean
- 63.7 Résidence Saint Louis
- 63.8 Résidence sociale Atrium
- 63.9 FJT Le Phare

## Savoie

- 73.1 La Clairière
- 73.2 FJT de l'Erier
- 73.3 Résidence Joseph Fontanet
- 73.4 Guidance 73 résidence Joseph Escoffier
- 73.5 Guidance 73 résidence Buisson Rond
- 73.6 Résidence Les Epinettes (CCAS)
- 73.7 Résidence Albert Camus
- 73.8 Résidence Jean Baghe

## Haute Savoie

- 74.1 Résidence le Boutae
- 74.2 Résidence la Tournette
- 74.3 Résidence le Novel
- 74.4 Le château rouge
- 74.5 Fédération Compagnonnique Pays de Savoie
- 74.6 Résidence les Romains
- 74.7 Les Compagnons du devoir et du Tour de France
- 74.8 Résidence MJC Evian

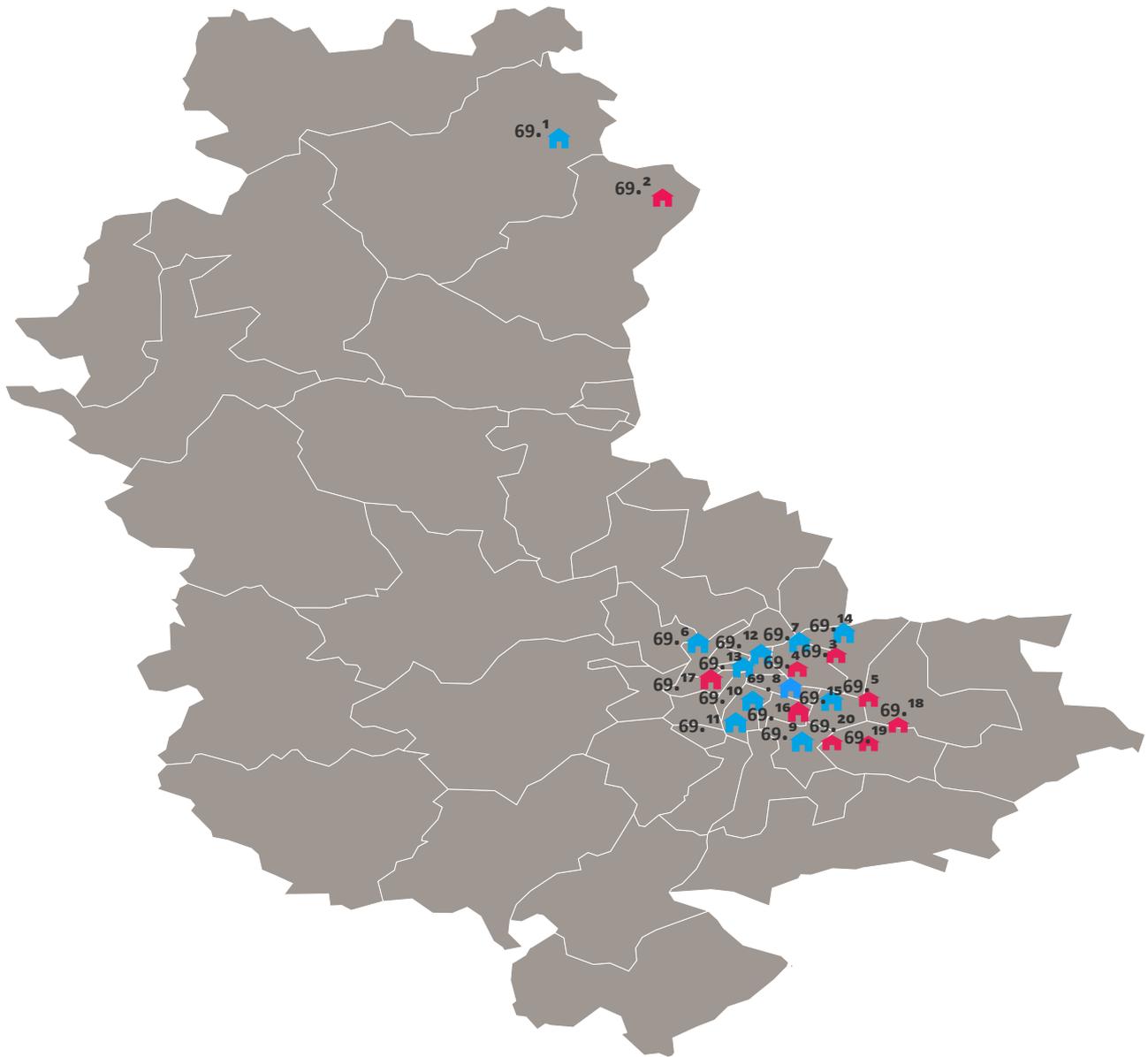


## La jeunesse en Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, la jeunesse (15-29 ans) représente **18%** de la population régionale totale. Cependant, il existe de fortes disparités dans sa répartition entre départements. Alors que l'**Allier**, le **Cantal** et la **Haute-Loire** accueillent respectivement **3%**, **1%** et **2%** des jeunes, le **Rhône (28%)**, l'**Isère (16%)** et la **Haute-Savoie (10%)**, réunissent à eux seuls **54%** de la part des jeunes de la région AURA.

# L'implantation du réseau Habitat Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes en 2018

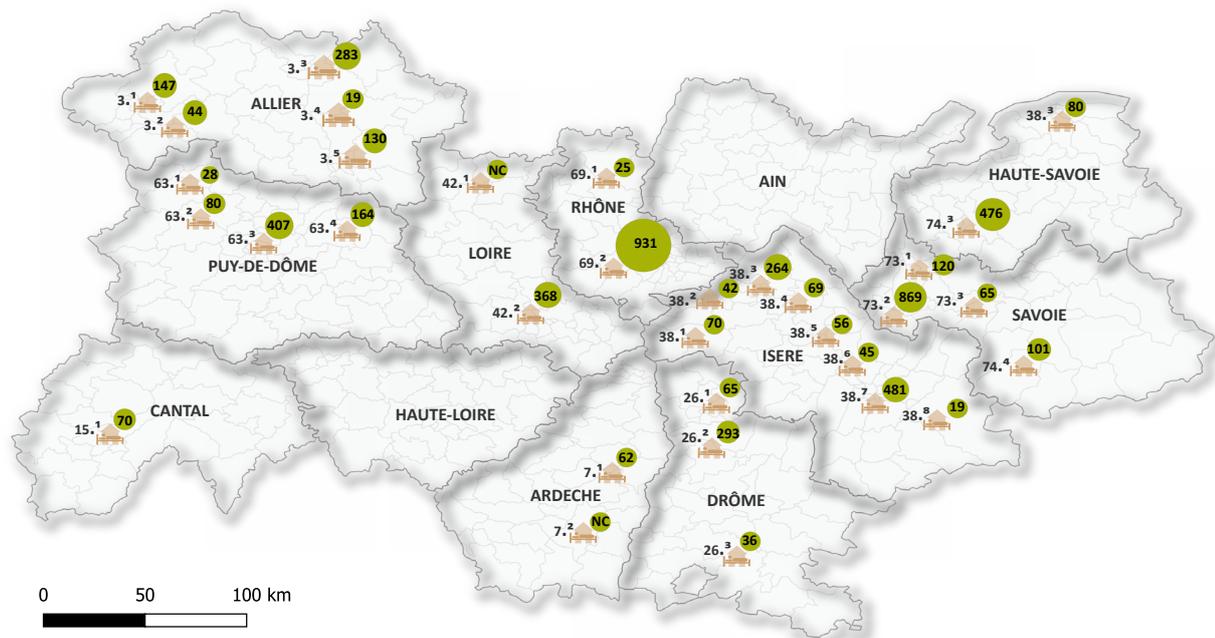
## Zoom structures Rhône



### Rhône

- 69.1 Les Remparts
- 69.2 L'accueil Villefranche
- 69.3 Popinns Résidence Moulin à vent
- 69.4 Popinns Résidence Part Dieu
- 69.5 Popinns Résidence Carrée de Soie
- 69.6 Les Compagnons du devoir et du Tour de France
- 69.7 UCJG Résidence François Bégurier
- 69.8 Fédération Compagnonnique Lyon
- 69.9 AJD Majo Parilly
- 69.10 FIT Saint Michel
- 69.11 FIT Christophe Mérieux
- 69.12 Résidence de Sèze
- 69.13 L'escale lyonnaise Habitat Jeunes
- 69.14 Résidence Saint Bruno
- 69.15 AILQJ
- 69.16 Poppins Presqu'île
- 69.17 Résidence Totem
- 69.18 Relais jeunes Jacques Monnot
- 69.19 Relais jeunes Yves Chauvin (ancien relais jeunes Charpennes)
- 69.20 Résidence Baroin

# La capacité d'accueil du réseau Habitat Jeunes par ville



**Allier**  
 3.1 Montluçon  
 3.2 Commentry  
 3.3 Moulins  
 3.4 Varennes sur Allier  
 3.5 Vichy

**Ardèche**  
 7.1 Privas

**Cantal**  
 15.1 Aurillac

**Drôme**  
 26.1 Romans Sur Isère  
 26.2 Valence  
 26.3 Nyons

**Isère**  
 38.1 Salaise Sur Sanne  
 38.2 Vienne  
 38.3 Villefontaine  
 38.4 Bourgoin-Jallieu  
 38.5 Voiron

38.6 Saint-Egrève  
 38.7 Grenoble  
 38.8 Le Bourg-d'Oisans

**Loire**  
 42.1 Roanne  
 42.2 Saint-Etienne

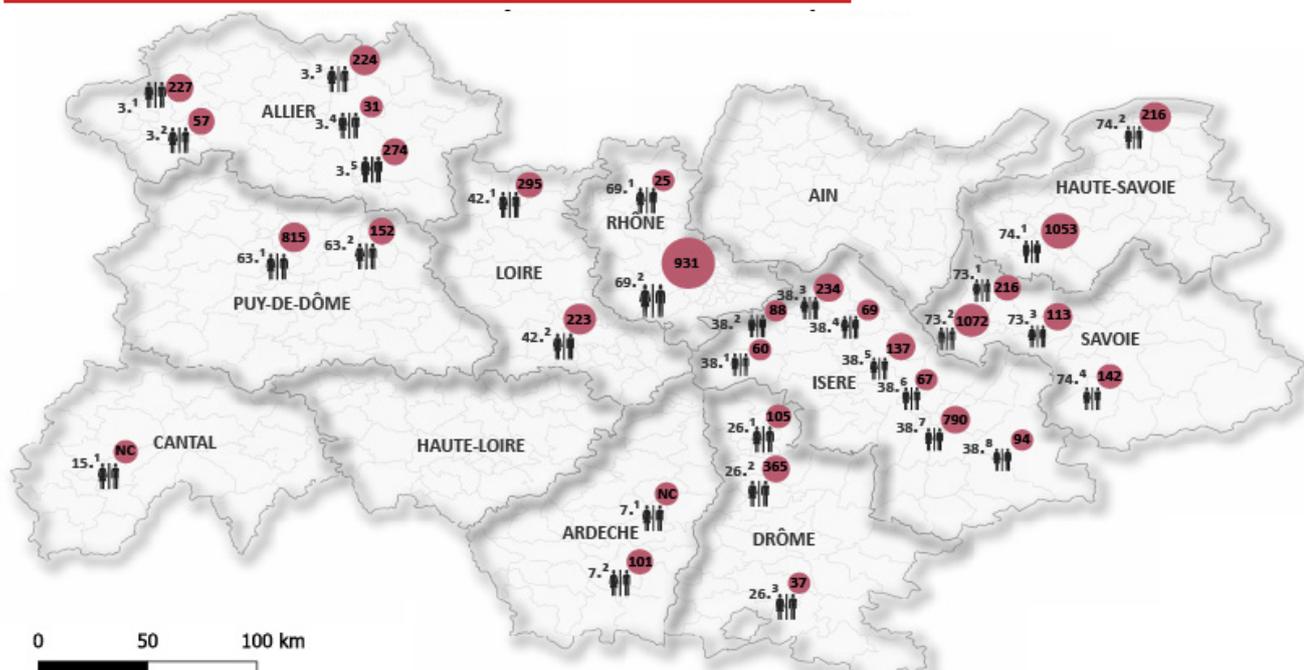
**Puy-De-Dôme**  
 63.1 Saint Eloy Les Mines  
 63.2 Saint Georges de Mons  
 63.3 Clermont-Ferrand  
 63.4 Thiers

**Rhône**  
 69.1 Belleville  
 69.2 Lyon Métropole

**Savoie**  
 73.1 Aix-Les-Bains  
 73.2 Chambéry  
 73.3 Montmélian  
 73.4 Saint Jean De Maurienne

**Haute Savoie**  
 74.1 Annecy  
 74.2 Evian Les Bains

# Nombre de jeunes accueillis en 2018 par ville



**Allier**  
 3.1 Montluçon  
 3.2 Commentry  
 3.3 Moulins  
 3.4 Varennes sur Allier  
 3.5 Vichy

**Ardèche**  
 7.1 Privas

**Cantal**  
 15.1 Aurillac

**Drôme**  
 26.1 Romans Sur Isère  
 26.2 Valence  
 26.3 Nyons

**Isère**  
 38.1 Salaise Sur Sanne  
 38.2 Vienne  
 38.3 Villefontaine  
 38.4 Bourgoin-Jallieu  
 38.5 Voiron

38.6 Saint-Egrève  
 38.7 Grenoble  
 38.8 Le Bourg-d'Oisans

**Loire**  
 42.1 Roanne  
 42.2 Saint-Etienne

**Puy-De-Dôme**  
 63.1 Saint Eloy Les Mines  
 63.2 Saint Georges de Mons  
 63.3 Clermont-Ferrand  
 63.4 Thiers

**Rhône**  
 69.1 Belleville  
 69.2 Lyon Métropole

**Savoie**  
 73.1 Aix-Les-Bains  
 73.2 Chambéry  
 73.3 Montmélian  
 73.4 Saint Jean De Maurienne

**Haute Savoie**  
 74.1 Annecy  
 74.2 Evian Les Bains

# Les résidences du réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes



## • La gestion locative

Plus de **4150 logements** sont gérés en direct et **450 logements** sont mobilisés en médiation locative.

Parmi l'offre Habitat Jeunes, une partie sont des logements gérés directement (= la gestion locative), et une autre est en médiation locative, il s'agit d'une mise en relation entre les jeunes et les bailleurs.

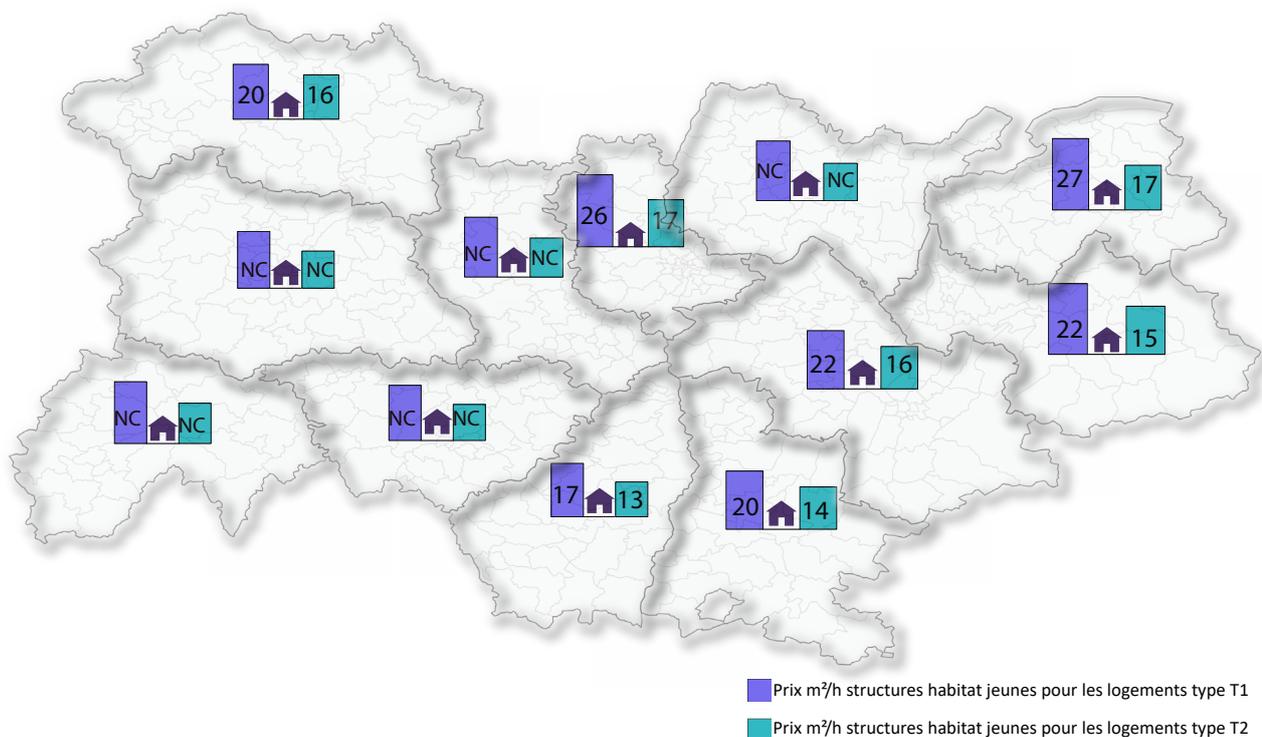
## • Le format des résidences

On compte **4600 logements** sur le territoire auralpin dont **4302 en résidences collectives** (soit **93%** du parc) et **117 en habitat diffus (7%)**.

Le réseau cherche à développer des solutions diversifiées d'habitat adaptées aux besoins des jeunes et des territoires, que ce soit de la résidence – Foyer Jeunes Travailleurs, au foyer soleil, tout en passant par d'autres formes innovantes (colocation, logement intergénérationnel...)



## • Les redevances des structures Habitat Jeunes prix /m<sup>2</sup>



Note : La comparaison chiffrée des loyers par département est disponible en annexe



## Les résidences du réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes

Les redevances de loyer pratiquées dans les structures Habitat Jeunes sont relativement homogènes sur l'ensemble des départements (moyenne régionale de **19,04€** par m<sup>2</sup>).

Elles s'avèrent légèrement plus élevées pour le Rhône **(+14%)**, l'Isère **(+2%)**, et la Haute Savoie **(+18%)**.

Ce phénomène est en grande partie lié au fait que certaines villes sont classées en « zone tendues » à l'image de Lyon, Grenoble ou encore Annecy. Bien que légèrement plus élevée que dans l'habitat social ou locatif privé, la redevance (=loyer) d'un résident d'une structure Habitat Jeunes reste avantageuse à bien des égards.

Elle inclut l'ensemble des frais (loyer + charges + autres services annexes), elle est donc à comparer avec un loyer chargé quand elle est mise en comparaison avec les loyers pratiqués dans le parc privé.



### Redevance des apprenants

Plus spécifiquement, pour un **jeune apprenant** qui doit souvent cumuler deux logements (un pour le lieu d'étude et un autre pour son lieu d'apprentissage ou de stage par exemple), l'obtention d'un logement dans une résidence-FJT lui fait bénéficier de tarifs spécifiques appliqués aux séjours courts et séquentiels. La redevance est donc ajustée vis-à-vis du temps de passage.

Des tarifs à **la semaine** ou encore à **la nuitée** peuvent être pratiqués.



***Partie 2 : LES PUBLICS ACCUEILLIS  
DANS LE RÉSEAU HABITAT JEUNES***



## Les publics logés dans le réseau Habitat Jeunes

### • Répartition homme - femme



VS

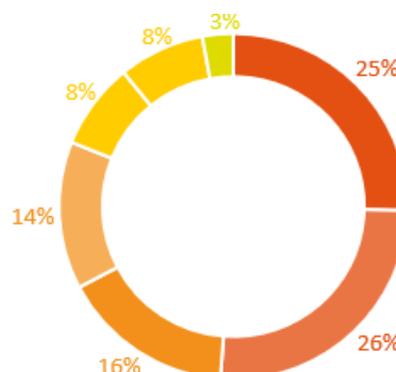


74% d'hommes

26% de femmes

Ces chiffres sont stables par rapport aux autres années. On note toujours une prépondérance d'hommes.

### • Age des résidents lors de leur entrée en résidence Habitat Jeunes



■ moins de 18 ans ■ de 18 à 19 ans ■ de 20 à 21 ans ■ de 22 à 23 ans  
■ de 24 à 25 ans ■ 25 ans à 30 ans ■ Plus de 30 ans

Age moyen : **21 ans**

### • Lieu de provenance à l'entrée de la résidence

26 %

Autre région  
métropolitaine

23 %

Commune et  
agglomération de la  
Résidence

23 %

Autre département de la  
Région

14 %

Autre commune du  
département

1,5 %

DOM-TOM

2 %

Union Européenne

6,5 %

Autre pays,  
Hors Union Européenne

**23%** des jeunes sont originaires de la commune ou de l'agglomération de la résidence-FJT.  
**26%** viennent d'une autre région.

**14%** viennent d'autres communes ou agglomération.

Il existe une forte mobilité résidentielle des jeunes que le réseau Habitat Jeunes favorise en répondant à des parcours de mobilité multiples.

## La situation des jeunes logés



### • Niveau d'études

Brevet des collèges (Diplôme ou niveau 3ème)	17%
Niveau collège (6ème, 5ème et 4ème)	
Niveau primaire	
Institutions spécialisées (IMP, CAT...)	
CAP, BEP (Niveau ou diplôme)	45%
Bac professionnel ou technique (Niveau ou diplôme)	
Bac général (Niveau ou diplôme)	
Bac +3 et plus (Niveau ou diplôme)	18%
BTS ou DUT (Niveau ou diplôme)	
DEUG et autres Bac +2 (Niveau ou diplôme)	
Non renseigné	20%

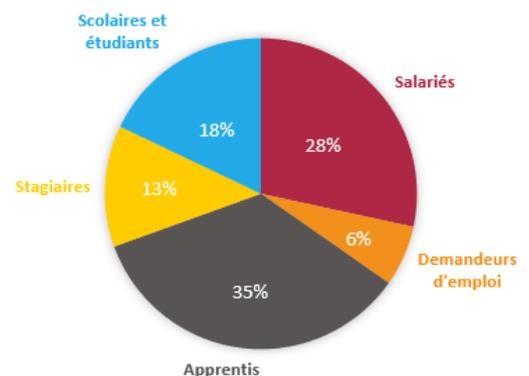
**45%** des résidents ont un diplôme professionnel, technologique (CAP, BEP, Bac pro) ou un bac général. **18%** ont un diplôme post-bac et **26%** n'ont pas ou peu de diplôme.

Le niveau de diplôme conditionne l'entrée dans la vie active et l'accès à un emploi stable. Les résidences Habitat Jeunes permettent à des jeunes d'accéder à un logement autonome en vue d'une insertion socio-professionnelle, avec des niveaux de redevances adaptés à leurs possibilités et à leurs moyens.

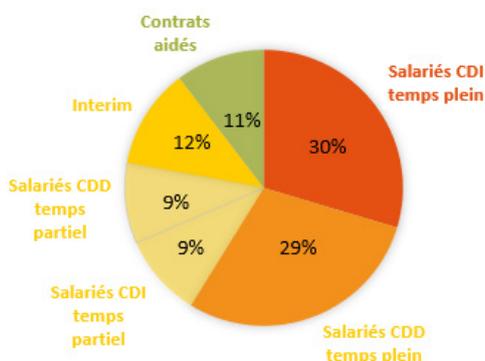
### • Les activités des jeunes logés

Les situations des jeunes logés en résidence-FJT témoignent de la multiplicité des parcours. Les jeunes les plus représentés sont ceux en emploi, les apprentis, les stagiaires et les étudiants.

Il existe néanmoins des personnes éloignées de l'emploi et près de **20%** de jeunes sont salariés à temps partiel.



### • Types de contrats des jeunes salariés



Ces jeunes précaires face à l'emploi peuvent rencontrer des difficultés pour se loger car ils ne représentent pas assez de garanties aux yeux de nombreux bailleurs. Aspirées à favoriser la mixité des publics et l'accès au logement pour les plus précaires, les résidences Habitat Jeunes sont une réponse à court et moyen terme pour ces différentes typologies de publics.

### • Niveaux de ressources

A leur arrivée, environ **70%** des résidents ont des ressources inférieures à **1065€/mois**. A noter que le seuil de pauvreté était évalué à **1026€** mensuel en 2018. Parmi ces ressources 73% proviennent de ressources d'activité (salaire, bourse, pôle emploi).

**667€** est le montant des ressources mensuelles moyen perçu par un jeune.

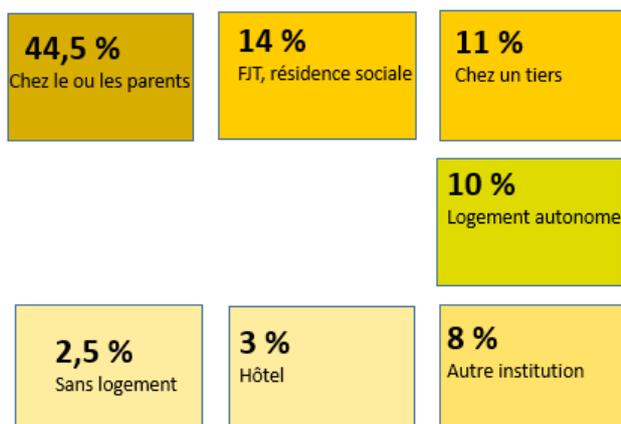


***Partie 3 : LE PARCOURS RÉSIDENTIEL  
DES JEUNES LOGÉS***

## L'accès au logement



- **Dernier logement occupé avant l'arrivée en résidence Habitat Jeunes**
- **Les raisons de recherche d'un logement en structure Habitat Jeunes**



Les raisons de recherche d'un logement en structure HAJ avant l'arrivée du résident	Total en %
Rapprochement géographique (formation, travail, stage...)	66%
Souhait d'indépendance	16%
Urgence ou rupture familiale	11%
Non renseigné	7%



**11%** des jeunes résidents sont en situation d'urgence ou de rupture familiale au moment de leur arrivée. **44,5%** des jeunes étaient précédemment logés chez leurs parents. **66%** des jeunes recherchent un logement pour des raisons de mobilité géographique : rapprochement pour le lieu de formation, étude, travail, stage.

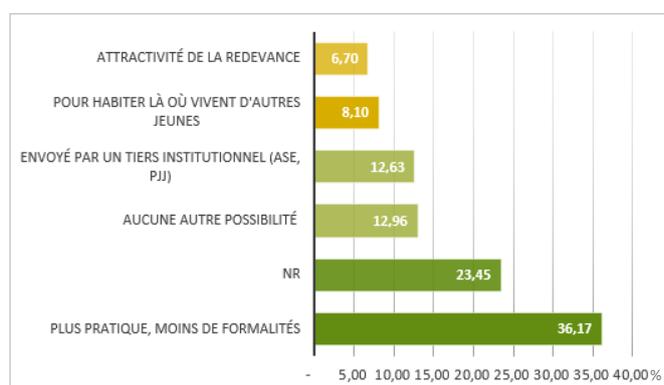
Près de **2 jeunes** sur **10** recherchent un logement par souhait d'indépendance

### • Les motivations pour intégrer une résidence Habitat Jeunes

Les motivations pour intégrer une résidence Habitat Jeunes sont diverses, on note tout de même que pour un tiers des résidents, le choix d'un logement dans le réseau Habitat Jeunes est fait pour des raisons pratiques (coût, facilités administratives...)

En effet, le modèle Habitat Jeunes présente des avantages comparativement à un logement en location privé. On peut notamment lister : le délai de réponse rapide pour obtenir un logement ; des logements meublés et équipés ; une redevance attractive qui englobe l'ensemble des frais (loyer, charges, accès aux espaces collectifs et aux services) ;

En la possibilité de bénéficier de séjours fractionnés pour les apprenants ; une entrée qui peut s'effectuer en moins de 24h et un préavis de départ de 7 jours qui facilite la mobilité professionnelle et résidentielle ; des logements conventionnés « APL-foyer » avec une ouverture des droits au 1er mois ; des espaces collectifs avec des animations régulières ; des services mis à disposition (cuisine collective, laverie...) ; des possibilités d'accueil pour de couples ou de familles monoparentales avec des enfants dans certaines résidences.





- **Aide à la gestion des impayés**

Les principales raisons du choix du logement en résidence FJT ne fait pas mention du suivi que peuvent proposer les structures aux résidents car elles peuvent être perçues de prime à bord comme mono-tâche : permettre aux jeunes de se loger.

Cependant, les résidences ont également vocation, à émanciper ses résidents en s'appuyant sur des équipes socio-éducatives présentes et engagées au quotidien. Que ce soit à travers des suivis individuels ou des interventions collectives, le projet social éducatif est primordial. Aussi, les structures ne sont pas que du simple logement. Elles sont bien plus: elles proposent un accompagnement individuel et collectif en fonction des besoins de chaque jeune.

A titre d'exemple, elles accompagnent attentivement les résidents dans la prévention des impayés afin de renforcer l'autonomie des jeunes dans leur parcours résidentiel.

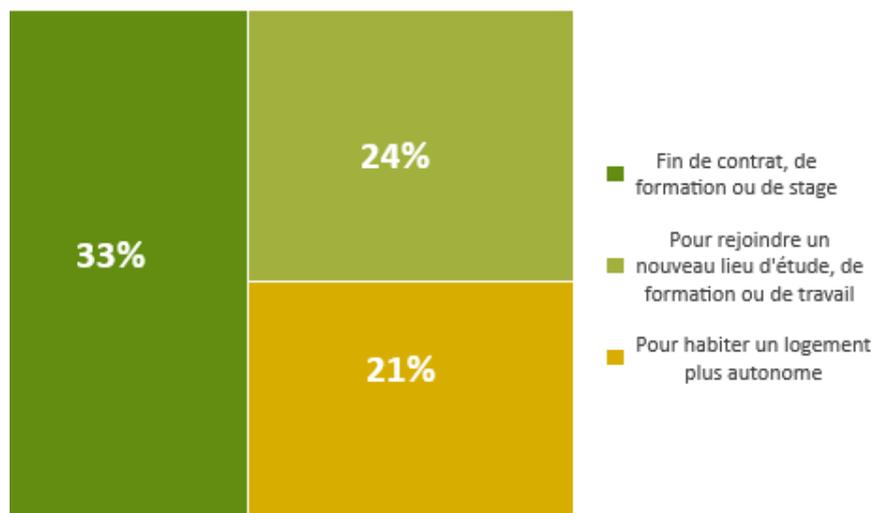
Suivi régulier et aide à la gestion de budget pour les jeunes en difficultés	Travail avec la référente socio-éducative sur la gestion du budget et accompagnement pour demandes d'aides (prime activité, APL, Mobili jeunes)	Echelonnement de la dette/suivi individualisé/ aide à la gestion du budget.	Contrats d'engagements dans le paiement de la dette signé entre la structure et les résidents, MOC FSL et Action Logement, FAJ; société de recouvrement, huissiers de...	Aide Educative Budgétaire, Echancier, Déclanchement Locapass, demande de FAJ
Travail en équipe, tableaux de suivi, relances	Aide à la gestion du budget, accès aux droits (aide au logement, prime d'activité, aide mobili-jeunes, aides mobilité...)	Contrat d'engagement dans le paiement des dettes en internes, MOC Action Logement et FSL, FAJ	Equipe éducative (négociation échancier ; recherche emploi)	





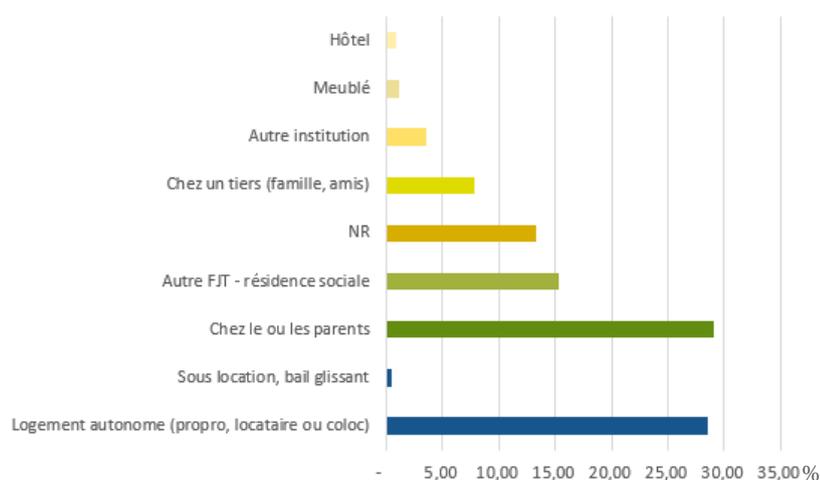
## Les fin de parcours

- **Les raisons du départ de la résidence Habitat Jeunes**



Les études, le travail ou le souhait d'habiter un logement plus autonome sont les 3 principales raisons conditionnant le départ du jeune de la structure habitat jeune. Elles regroupent à elles seules **78%** des raisons.

- **Destination des jeunes à la sortie de résidence Habitat Jeunes**

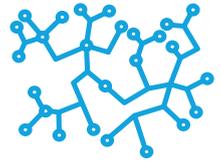


Une des missions **des équipes socio-éducatives** est **d'accompagner** le jeune vers un logement autonome. On note qu'en effet que **30%** des jeunes accèdent à un logement autonome à leur sortie, alors qu'ils ne sont que **10%** à en avoir eu un avant l'entrée en FJT. Le retour chez les parents (**28%**) ou chez un tiers (**8%**) diminue également, comparativement à la situation à l'entrée.

Le passage dans une autre résidence représente **15%** des destinations du public.

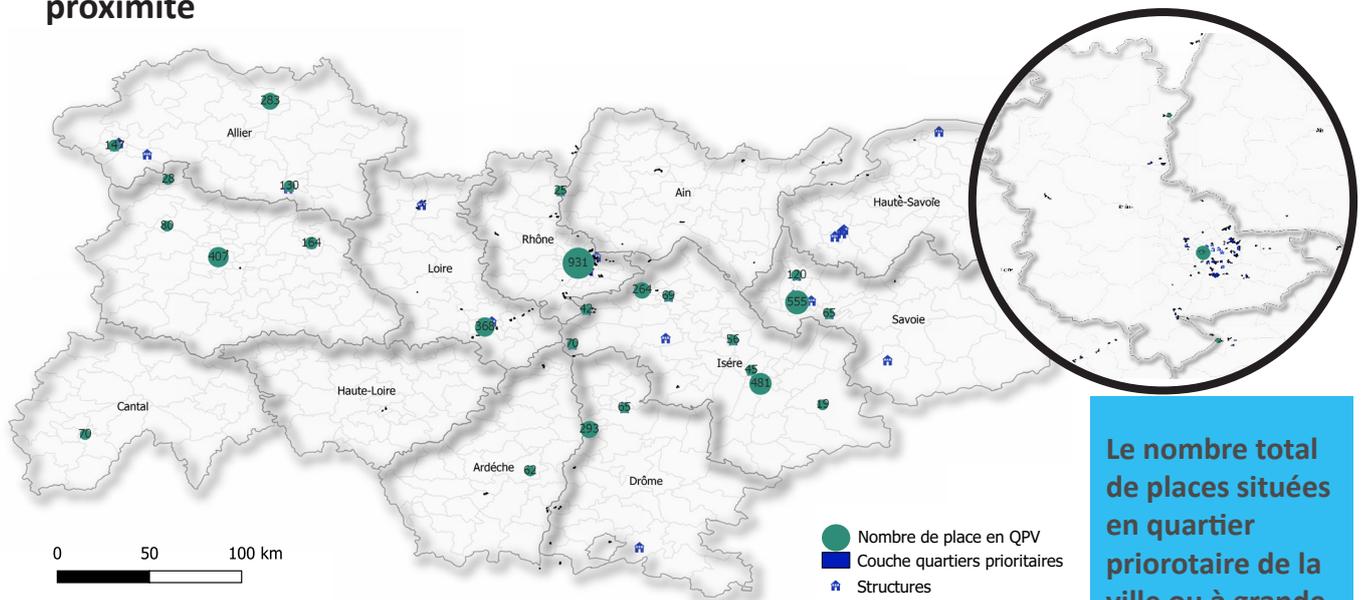


***Partie 4: l'ANCRAGE TERRITORIAL  
ET l'APPUI À LA TRANSITION ÉNERGETIQUE  
DU RÉSEAU***



## La cohésion territoriale

- **Nombre de places situées en quartier prioritaire de la ville, ou à grande proximité**

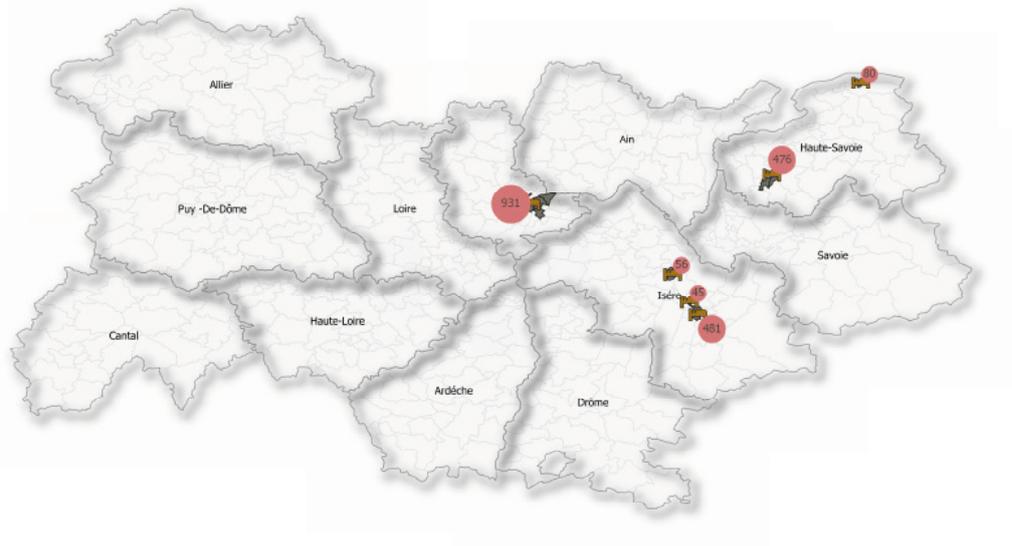


Note : Carte disponible en annexe



- **Nombre de places situées en zones tendues**

Les villes inscrites en « zone tendue » sont des villes où il est difficile de se loger de par la rareté des logements à la location, qui se répercutent sur les prix au m<sup>2</sup>.



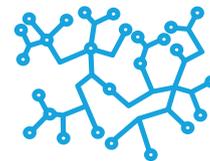
Note : Carte disponible en annexe

Ce sont des villes « centre » attirant de plus en plus les jeunes (universités, emplois, vie nocturne ...).

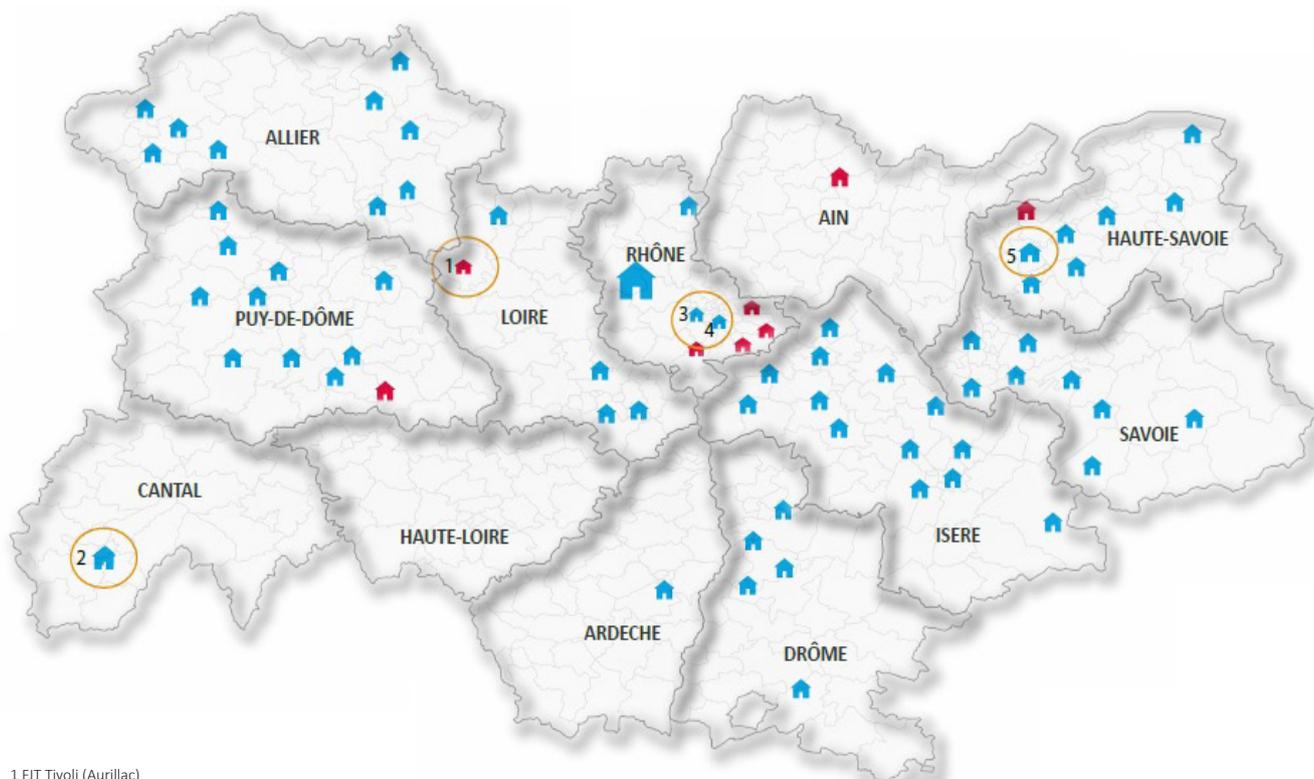
Aussi, ce sont des villes où les conditions de logement chez les jeunes sont plus compliquées : ce public est considéré plus précaire et avec moins de garantie qu'un autre.

On comptabilise **540** places en Isère, **931** dans la métropole de Lyon et **532** en Haute Savoie.

## La précarité énergétique



- **Nombre de dossiers accord cadre suivis (intégrant des structures en cours d'adhésion)**



- 1 FJT Tivoli (Aurillac)
- 2 Foyer les Clercs (Montbrison)
- 3 UCJG Résidence François Bégurier (Villeurbanne)
- 4 Résidence Saint Bruno (Vaulx-En-Velin)
- 5 Résidence Le Totem (Villeurbanne)
- 6 Résidence le Novel (Annecy)

 Structures adhérentes au réseau URHAJ

 Structures non adhérentes au réseau URHAJ



- **Nombre de places concernées par la rénovation énergétique**

Pour l'année 2018, l'accompagnement ingénierie à la rénovation énergétique a donc concerné 6 adhérents, soit un peu plus de **400 places** réparties sur 4 départements du territoire auralpin.

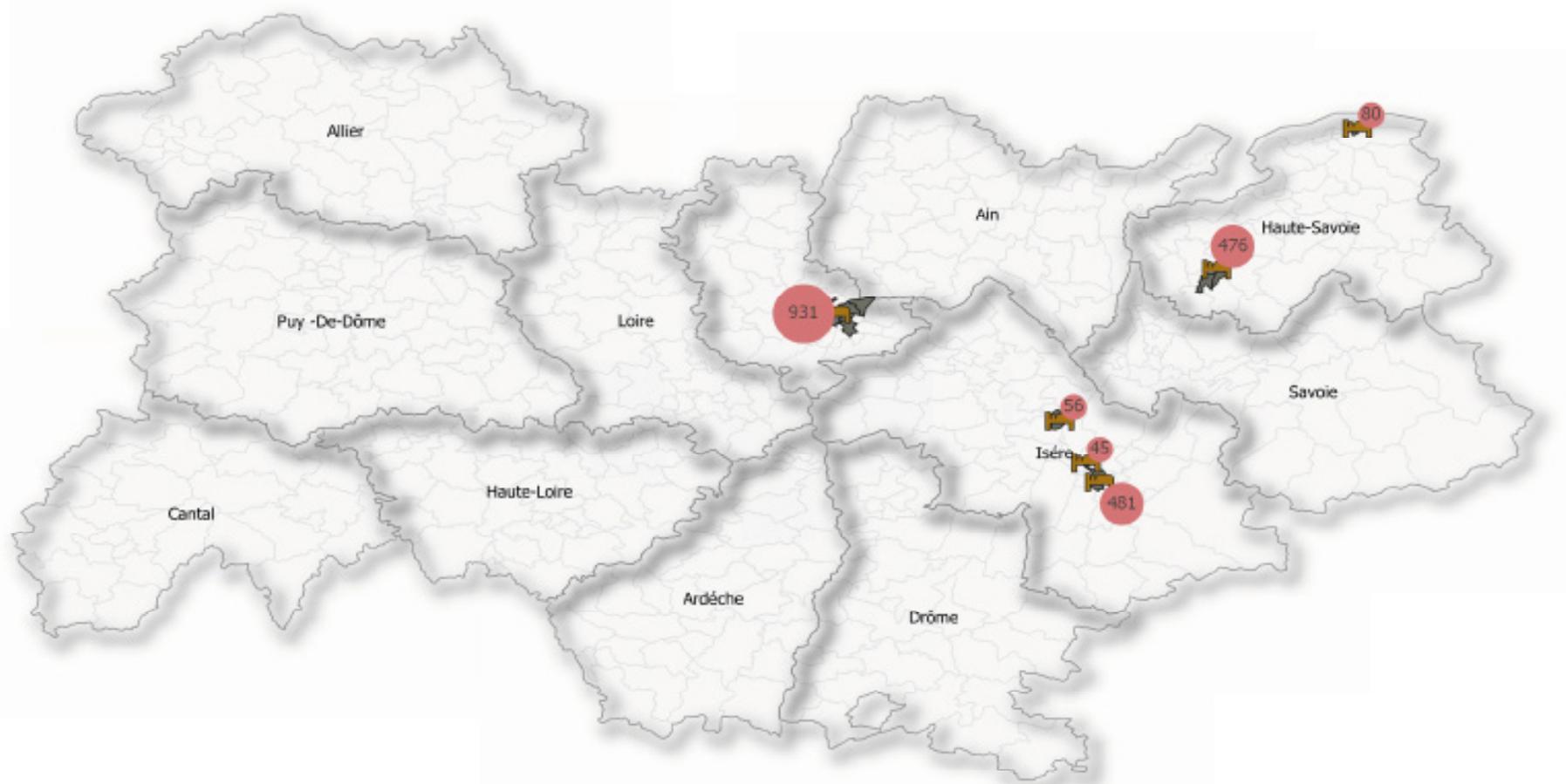


# ANNEXES

## Tableau comparatif des loyers par département

Nom département	code departement	type de logement	loyer /M2 HLM	Loyer/M <sup>2</sup> Privé	loyer m <sup>2</sup> FJT ( le loyer inclus toutes les charges +Services
Allier	03	1 pièce	6,567552214	14,9	20,76
Allier	03	2 pièces	5,469201843	11,1	16,56
Ardèche	07	1 pièce	6,415047382	14,7	17,8
Ardèche	07	2 pièces	5,625152816	10,3	13,7
Cantal	15	1 pièce	7,622843594	10,9	N.R
Cantal	15	2 pièces	5,30533114	9,5	N.R
Drôme	26	1 pièce	6,25772098	16,2	20,05
Drôme	26	2 pièces	5,813202435	11,1	14,7
Haute-Loire	43	1 pièce	6,8724306	N.R	N.R
Haute-Loire	43	2 pièces	5,614633221	N.R	N.R
Haute-Savoie	74	1 pièce	7,421030536	20,9	27,2
Haute-Savoie	74	2 pièces	6,748956529	16,2	17,6
Isère	38	1 pièce	7,393616583	19,4	22,6
Isère	38	2 pièces	6,386087664	13,4	16,3
Loire	42	1 pièce	6,379118253	14,9	N.R
Loire	42	2 pièces	5,467240675	10,1	N.R
Puy-de-Dôme	63	1 pièce	6,375123782	16,3	
Puy-de-Dôme	63	2 pièces	6,080264568	12,1	
Rhône	69	1 pièce	7,839547781	24,2	26
Rhône	69	2 pièces	6,648979007	17	17,4
Savoie	73	1 pièce	7,289646077	21,2	22
Savoie	73	2 pièces	6,307355221	13,8	15

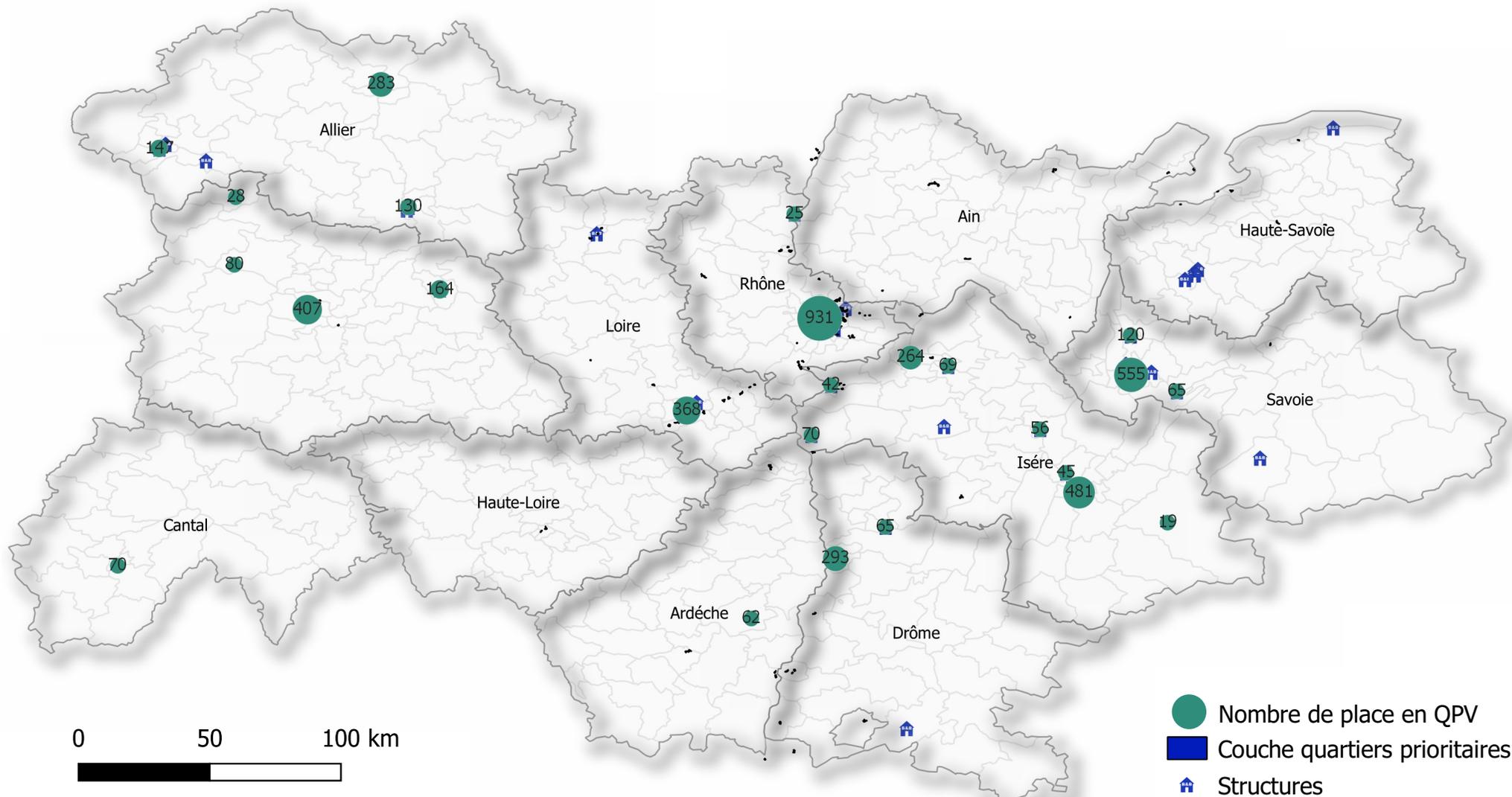
## Nombre de places situées en zones tendues



0 50 100 km

 Nombre de places situées en zones tendues  
 Couche zones tendues

## Nombre de places situées en quartier prioritaire de la ville, ou à grande proximité





**45 Rue Duguesclin  
69003 Lyon**



<http://www.habitatjeunes-aura.org/>



Clotilde MONSEGU  
04.28.29.88.92



clotilde.monsegu@unhaj.org

**Edition juin 2020**